

INTITULE DU POSTE	Réalisation d'une étude et d'un guide pour les gestionnaires sur les nouvelles technologies pour le suivi de l'état de santé des récifs coralliens dans les Outre-Mer
STATUT	Volontariat de Service Civique
DIRECTION	Direction de l'Environnement des Terres australes et antarctiques françaises / Initiative Française pour les Récifs Coralliens (IFRECOR)
LOCALISATION	Siège des Terres australes et antarctiques françaises à Saint-Pierre de La Réunion (Antenne Archambaud B située au 2 ruelle Lislet Geoffroy)
DOMAINE(S) D'ACTIVITES	Milieux marins tropicaux / nouvelles technologies
ELEMENTS DE CONTEXTE	<p>Le Territoire des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) est créé par la loi n° 55-1052 du 6 août 1955. Ce Territoire, inscrit à l'article 72-3 de la constitution, formé par les îles St-Paul et Amsterdam, l'archipel Crozet, l'archipel Kerguelen, la Terre Adélie et les îles Eparses (depuis 2007), est placé sous l'autorité d'un Préfet, administrateur supérieur. En plus de la responsabilité liée à l'administration du territoire, les TAAF sont également l'organisme gestionnaire de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises ainsi que des réserves des îles Eparses (Europa, Bassas da India, Juan de Nova, Glorieuses et Tromelin). Les TAAF mettent en place sur ces districts un modèle de gestion permettant de concilier le développement d'activités humaines raisonnées et la protection d'un patrimoine naturel d'exception. Ces territoires insulaires et les zones marines qui leurs sont associées offrent à la France une position privilégiée au niveau international pour répondre aux grands enjeux environnementaux (préservation de la biodiversité, étude du changement climatique, gestion durable des ressources marines, etc.).</p> <p>La direction de l'environnement veille et contribue à la déclinaison des politiques nationales en matière d'environnement, de climat et de préservation de la biodiversité pour l'ensemble des districts des TAAF. La direction de l'environnement se compose d'un service connaissance et suivi du patrimoine naturel, d'un service conservation et restauration des milieux naturels, d'un service appui aux politiques publiques (services placés chacun sous l'autorité d'un(e) chef(fe) de service), d'une cellule coordination opérationnelle des agents en charge de la gestion des réserves naturelles (sous l'autorité d'une coordinatrice), et d'une cellule appui transversal sous l'autorité directe du directeur.</p> <p>Ce poste est placé sous l'autorité de la Préfète, administratrice supérieure, et sous la responsabilité du directeur de l'environnement des TAAF. La personne recrutée bénéficiera d'un encadrement scientifique effectué par Clément LELABOUSSE (TAAF) et Claire BISSERY (IFRECOR).</p>
MISSION(S) ET ACTIVITES	<p><u>DESCRIPTION DE LA MISSION :</u></p> <p>L'objectif principal de cette mission est la réalisation d'un guide faisant l'inventaire de toutes les nouvelles technologies permettant l'optimisation des suivis de l'état de santé des récifs coralliens. Ce guide proposera une analyse des avantages / inconvénients de chaque méthode et sa complémentarité par rapport aux méthodes existantes.</p> <p>Un comité de pilotage aura la charge d'accompagner et valider les différentes étapes de réalisation de ce guide. Ce comité sera composé de la Direction de l'Environnement des TAAF, de l'animatrice nationale du réseau récifs et des animateurs régionaux de l'IFRECOR ainsi que les interlocuteurs des comités locaux. Ce comité de pilotage se réunira au minimum quatre fois pendant la durée du contrat.</p> <p>Le poste sera conduit à travers les missions suivantes :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Etat de l'art : bibliographie internationale sur les nouvelles méthodes ne faisant pas l'objet de déploiements pérennes et se focalisant sur les méthodes les plus opérationnelles pouvant servir à la gestion ; - Priorisation des méthodes : après présentation de la synthèse bibliographique au comité de pilotage, une liste de méthodes à étudier plus précisément sera étudiée ; - Analyse de la faisabilité des méthodes : une série d'entretiens sera mise en place avec les créateurs et/ou utilisateurs des méthodes innovantes retenues ; - Synthèse des analyses : création d'un tableau synthétisant les avantages / inconvénients / coûts des différentes méthodes retenues. Ce tableau sera discuté et validé avec le comité de pilotage ; - Etude de cas : des exemples d'études de cas concrets seront présentés dans le rapport final ; - Rédaction du guide : l'ensemble des informations récoltées dans le cadre de cette mission seront mises en forme dans une guide à destination des gestionnaires des récifs coralliens. Le rapport final ou guide sera relu et validé par le comité de pilotage puis présenté aux gestionnaires des aires marines protégées présents dans la région. <p>La personne sélectionnée sera hébergée dans les locaux des TAAF (antenne Archimbaud B, 2 ruelle Lislet Geoffroy) mais pourra résider ponctuellement dans les locaux de l'Université de La Réunion et de la Réserve naturelle marine de La Réunion.</p>
PERSONNEL A ENCADRER	NA
SALAIRE	Indemnité selon réglementation en vigueur
COMPETENCES REQUISES	<p>BAC + 5 EN SCIENCES MARINES</p> <p>SAVOIR FAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissances générales en écologie marine, connaissances particulières sur les écosystèmes récifaux - Intérêt marqué pour la conservation des milieux naturels et particulièrement pour les milieux tropicaux - Bonnes compétences rédactionnelles et esprit de synthèse <p>SAVOIR ETRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rigueur scientifique et méthode - Sens de l'organisation et autonomie - Dynamisme, motivation et curiosité - Capacité d'analyses et d'adaptation - Bonnes capacités de communication et de réseautage - Bon relationnel et aptitude au travail en équipe <p>Une expérience sur les écosystèmes tropicaux ultra-marins ou sur un projet en lien avec des gestionnaires d'Aires Marines Protégées ou une participation à des enquêtes serait considéré comme un plus.</p>
DUREE DE LA OU DES MISSIONS	8 mois Début de mission souhaité : Janvier 2025

Les candidatures (lettre de motivation à l'attention de Madame La Préfète, administratrice supérieure des Terres australes et antarctiques françaises et CV détaillé) sont à adresser au service des ressources humaines à l'adresse suivante : recrutement-environnement@taaf.fr en mentionnant impérativement en objet du message : **CANDIDATURE_VSC_IFRECOR_NouvellesTech**

Date limite de candidature : 15/09/2024